

Conseil municipal

### **BOUCLEMENT DE CRÉDITS D'INVESTISSEMENT DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF**

Vu le crédit d'engagement de Fr. 27'000.00 voté par le Conseil municipal le 05.02.2019 pour une benne à ordures ménagères enterrée liée à des autorisations de construire François-Chavaz 44 (D2251) et le montant de la dépense s'élevant à Fr. 27'848.62, laissant apparaître un dépassement de Fr. 848.62

Vu le crédit d'engagement de Fr. 70'000.00 voté par le Conseil municipal le 08.09.2020 pour les parkings à barrière et horodateurs-modernisation des éléments de gestion (D2298) et le montant de la dépense s'élevant à Fr. 70'203.32, laissant apparaître un dépassement de Fr. 203.32

Sur proposition du Conseil administratif

### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

**d é c i d e :**

à la majorité simple

par 20 oui sur 21 Conseillers municipaux présents

1. D'ouvrir un crédit d'engagement complémentaire de Fr. 1'051.94 pour couvrir les dépassements suivants :  

Fr.	848.62	pour une benne à ordures ménagères enterrée liée à des autorisations de construire François-Chavaz 44
Fr.	203.32	les parkings à barrière et horodateurs-modernisation des éléments de gestion
2. D'amortir les crédits complémentaires selon les modalités fixées pour les crédits initiaux.

\* \* \*

Signature :